

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

Séance du Jeudi 19 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois de juin à dix-huit heures, se sont réunis en salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de Monsieur Pascal CHARMOT, Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 13 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :	13
Nombre de votants :	7

Nombre d'administrateurs présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BOUVIER Ghislaine, BRUYERE Renée, CHARMOT Pascal, DE LAVISON BERNARD Corinne, DUPONT Christel, JANNIN Pierrick

Nombre d'administrateurs absent(s) avec pouvoir : 4 (BLANCHIN Jacques donne pouvoir à ACQUAVIVA Caroline, BEAL Roselyne donne pouvoir à CHARMOT Pascal, WIATR Miriam donne pouvoir à BOUVIER Ghislaine, DANEL Marie-Hélène donne pouvoir à JANNIN Pierrick)

Nombre d'administrateurs absent(s) sans pouvoir : 2 (HACHANI Yohann, DU VERGER Laurence)

Le secrétariat a été assuré par : M. Hacène ALLEG, Directeur général des services

Objet : Décision modificative n°1 de l'exercice 2025– budget CCAS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2025-02 du 13 février 2025 approuvant le budget primitif 2025 du CCAS ;

Considérant l'obligation de reprise des résultats enregistrés au compte administratif 2024 ;

Considérant l'ajustement nécessaire des crédits inscrits au budget primitif 2025, comme exposé en séance ;

Considérant que ces écritures sont retracées comme suit :

**BUDGET PRIMITIF CCAS 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	B.P. 2025	Solde 2024	Reports	Crédits nouveaux	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	3 469 549,00	0,00	0,00	100 000,00	3 569 549,00
Dépenses réelles de fonctionnement	3 455 810,00	0,00	0,00	100 000,00	3 555 810,00
011 Charges à caractère général	994 277,00	0,00	0,00	50 000,00	1 044 277,00
012 Charges de Personnel	2 315 131,00	0,00	0,00	0,00	2 315 131,00
A5 Autres subv. gestion courante	146 202,00	0,00	0,00	60 000,00	196 202,00
66 Charges Financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges Exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
A8 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Ordre de fonctionnement	13 739,00	0,00	0,00	0,00	13 739,00
042 Dotations aux transferts	13 739,00	0,00	0,00	0,00	13 739,00
023 Virement section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de Fonctionnement	3 469 549,00	257 116,96	0,00	-157 116,96	3 569 549,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 469 549,00	0,00	0,00	-157 116,96	3 312 432,04
13 Atténuation des charges	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
70 Produits de Gestion courante	406 654,00	0,00	0,00	0,00	406 654,00
73 Impôts et taxes (Impôts directs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, Subventions, Prêts fin. etc.	3 017 815,00	0,00	0,00	-157 116,96	2 860 798,04
75 Autres Produits de Gestion Courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42 Opération ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Solde Fonctionnement		257 116,96			257 116,96

**BUDGET PRIMITIF CCAS 2025
SECTION D'INVESTISSEMENT**

	B.P. 2025	Solde 2024	Reports	Crédits nouveaux	TOTAL
Dépenses d'investissement	16 159,00	0,00	7 743,71	152 848,36	176 751,07
Dépenses réelles d'investissement	16 159,00	0,00	7 743,71	152 848,36	176 751,07
14 Recherches et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	7 743,71	152 848,36	176 751,07
21 Travaux Bâtiments	16 159,00	0,00	0,00	0,00	16 159,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement	16 159,00	160 592,07	0,00	0,00	176 751,07
Recettes réelles d'investissement	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
10 Dotations et dépenses (hors 10AR)	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
1068 Expédients de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14 Emprunts et dettes contractés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	13 759,00	160 592,07	0,00	0,00	174 351,07
040 Amortissements	13 759,00	0,00	0,00	0,00	13 759,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde investissement		160 592,07			160 592,07

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil d'Administration :

- 1) **APPROUVE** la décision modificative n°1 de l'exercice 2025 du budget du CCAS telle que décrite ci-dessus ;
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président du CCAS de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 19 juin 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le :



Pascal CHARMOT
Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune

Hacène ALLEG
Secrétaire de séance
Directeur général des services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

République Française – Département du Rhône
Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire – Ville de Tassin la Demi-Lune – Hotel de ville
Place Hippolyte Pérégut - BP 58 – 69812 TASSIN CEDEX
Tél. 04 72 59 22 11 – Fax. 04 72 59 22 46

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20250626-2025-15-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2025